

ACCUEIL,
COOPÉRATION,
INSERTION POUR
LES NOUVEAUX
ARRIVANTS

ACiNA

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025

contact@acina.fr



ACCUEIL,
COOPÉRATION,
INSERTION POUR
LES NOUVEAUX
ARRIVANTS

ACINA

SOMMAIRE

Edito	3
NOTRE ASSOCIATION	
Qui sommes-nous ?	5
Notre équipe	7
Valeurs et principes d'action	8
Méthodologie d'intervention	10
Territoires d'intervention	11
Dynamique partenariale	12
Partenaires mobilisés	13
 L'année 2025 en chiffres	 14
NOS ACTIONS	
Accompagnement global	16
Accompagnement vers l'hébergement et le logement	20
Accompagnement vers l'emploi et la formation professionnelle	22
La mission juridique	23
AXES THÉMATIQUES	
Lutte contre les discriminations	25
Accompagnement des femmes KAMI	29
Vers la scolarisation Enfance & Parentalité	34
Lutte contre le saturnisme	36
Loisirs	37
 PERSPECTIVES	 39
RAPPORT FINANCIER	40
ILS NOUS SOUTIENNENT	42

EDITO

*Par Sarah Berthelot, co-fondatrice et
Présidente du Conseil d'Administration*

À l'échelle internationale, européenne comme nationale, la politique migratoire occupe une place centrale dans l'actualité, tant médiatique que législative et politique. Elle s'inscrit dans un contexte marqué par un recul des droits des personnes étrangères et par une stigmatisation croissante.

Cette dynamique s'accompagne d'une xénophobie particulièrement préoccupante, qui se traduit par une restriction importante des droits des personnes les plus précaires : durcissement de l'accès au RSA, recul du droit à l'hébergement, etc. Ces orientations et les débats qu'elles suscitent fragilisent encore davantage les populations déjà vulnérables et portent atteinte à la cohésion de l'ensemble de la société.

La majorité des personnes que nous accompagnons se trouvent à la croisée de ces discriminations et subissent de plein fouet ces discours et ces politiques. Plus globalement, on observe une polarisation et une extrémisation grandissantes des discours politiques et du débat public qui érodent le vivre ensemble et peuvent parfois même aboutir à des actes de violences commis à l'encontre tant des personnes précaires et exilées que de celles qui les accompagnent.

Dans le même temps, le rôle des associations est de plus en plus remis en cause : pressions sur les financements et manque de moyens sont régulièrement dénoncés, alors même que notre action apparaît essentielle pour maintenir le lien et la solidarité sociale.

Dans ce contexte, les équipes d'ACINA ont néanmoins dépassé les 10 000 accompagnements en 2025 depuis sa création !

Durant cette année, 852 personnes vivant en habitat indigne ont été suivies dans leurs parcours d'insertion sociale et économique par l'association, dont 42 enfants dorénavant scolarisés. L'accès au logement et à l'emploi des personnes reste une priorité pour ACINA, sans oublier les temps de loisirs partagés, comme par exemple lors d'une sortie à la mer à l'été 2025. Redonner confiance et dignité, afin que les personnes puissent être en mesure de faire valoir leurs droits, ou encore la sortie de l'isolement, sont des axes qui restent également au cœur de notre projet associatif.

Par ailleurs, l'association a vécu un changement de direction à l'été 2025, lorsque Suzanne De Bellescize, aux manettes depuis deux ans, a passé le flambeau à Jonathan Lozach. Le conseil d'administration la remercie chaleureusement pour son investissement au service d'ACINA. Avant son départ, Suzanne a pu finaliser avec l'accompagnement du cabinet Co, et dans une dynamique collective avec les salarié.e.s, les personnes accompagnées, les partenaires associatifs et financiers, et les administrateurs d'ACINA, le nouveau plan stratégique sur trois ans (2025-2028) assorti d'une feuille de route pour la structure et ses équipes.

Un nouveau Conseil d'administration (CA) d'ACINA a aussi été élu en janvier 2025. Sur les 13 membres qui constituent le CA désormais, 7 étaient déjà présent.es lors du mandat précédent, et 5 personnes s'y investissent pour la première fois. De même pour ce qui est du bureau : 3 personnes reprennent un mandat, et 3 en commencent un. Ce sont au total 5 ancien.ne.s salarié.e.s qui sont aujourd'hui membres du CA.

Ce dernier bénéficie de la diversité des profils qui le compose : plus de 40 ans séparent le membre le plus jeune du plus âgé, on compte 9 femmes et 4 hommes, et les membres sont d'horizons professionnels variés (secteur associatif, fonction publique de l'Etat ou des territoires, Structures de l'Insertion par l'Activité Economique – SIAE, monde de l'entreprise, etc.).

La fin de l'année 2025 a enfin été marquée par un contexte socio-économique et politique difficile pour le paysage associatif et une baisse continue des financements publics d'ACINA depuis 2022.

La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) a ainsi publié une enquête en 2025 sur l'état du secteur associatif de la solidarité qui démontre qu'une association sur deux voit sa situation financière se dégrader tandis qu'une association sur quatre est menacée de disparition. Cette situation nous avait déjà contraints de fermer notre antenne dans le Val-de-Marne en juin 2024.

La nouvelle direction d'ACINA, avec l'appui de son conseil d'administration, a ainsi dû réfléchir à un plan d'action afin de permettre la pérennisation des activités de l'association auprès des personnes en situation de mal logement et de grande précarité. La fermeture de notre antenne en Essonne, malgré un travail remarquable de son équipe depuis de nombreuses années sur ce territoire a dû être organisée début 2026. Les conséquences d'une telle fermeture sont lourdes pour les personnes accompagnées, malgré des orientations vers les partenaires locaux que nous remercions.

La décision a également dû être prise fin 2025 de réduire au premier trimestre 2026 nos effectifs au sein du reste de la structure, avec des licenciements difficiles, dans un contexte de marché du travail tendu.

Cette réorganisation, rendue nécessaire par les contraintes actuelles, a pour objectif de maintenir la continuité des actions de l'association et de préserver notre capacité d'intervention sur le terrain. Sur les territoires du 93, 95 et 75, nos équipes de travailleurs sociaux continuent ainsi de se déplacer afin d'assurer un accompagnement de qualité et de proximité à toutes et tous.

Cette fin d'année 2025, décidément dense en changements, a également vu le déménagement des locaux d'ACINA "historiques" de la rue de Grenelle vers des bureaux dans le 19ème.

Cette année particulièrement, nous tenons donc à remercier les équipes salariées pour leur engagement quotidien, qui portent l'association et ses actions, avec conviction, auprès des personnes et dans le débat public. Un grand merci également à nos partenaires, aux fondations, collectivités et services de l'Etat qui nous soutiennent. Leur appui a compté, et compte encore. Nous souhaitons remercier tout spécialement les partenaires associatifs et les mécènes qui nous ont fait suffisamment confiance dans cette période complexe pour nous accompagner dans cette réorganisation fin 2025 et début 2026. La pauvreté s'installe, les situations de mal-logement perdurent et les besoins sont immenses. Pour cela, nous n'abandonnerons pas notre mission et continuerons à agir et à nous adapter. Le bien-être des équipes salariées constitue aussi un enjeu fort de l'année à venir, afin de limiter l'impact de cette réorganisation sur leurs conditions de travail.

Nous restons fidèles à notre raison d'être : accompagner les personnes aussi longtemps qu'elles en ont besoin, vers l'autonomie et la pleine jouissance de leurs droits.



QUI SOMMES-NOUS ?

ACINA est née à l'initiative de Sarah Berthelot et Laura Mocanu, en 2014, en réponse à un besoin en partie non-pourvu en matière d'accompagnement adapté et de proximité, des nouveaux arrivants en situation de mal-logement.

DEPUIS 2014 :

10 000
accompagnements

+1000
entrées en emploi ou formation

900
enfants scolarisés

+1500
entrées en logement et hébergement

2500
ménages accompagnés

Les publics accompagnés sont des personnes vivant en habitat précaire, et rencontrant des grandes difficultés d'insertion et un faible accès aux droits, du fait de leur parcours de migration, de discriminations liées à leur origine et/ou de leur situation sociale fragile.

Ce public est principalement composé de personnes avec un parcours migratoire, et disposant d'une autorisation de travail, du fait de leur nationalité intra-européenne, ou d'un titre de séjour. Le levier de l'emploi, permettant d'accéder à des droits sociaux, est une clé d'insertion au cœur de l'action d'ACINA.

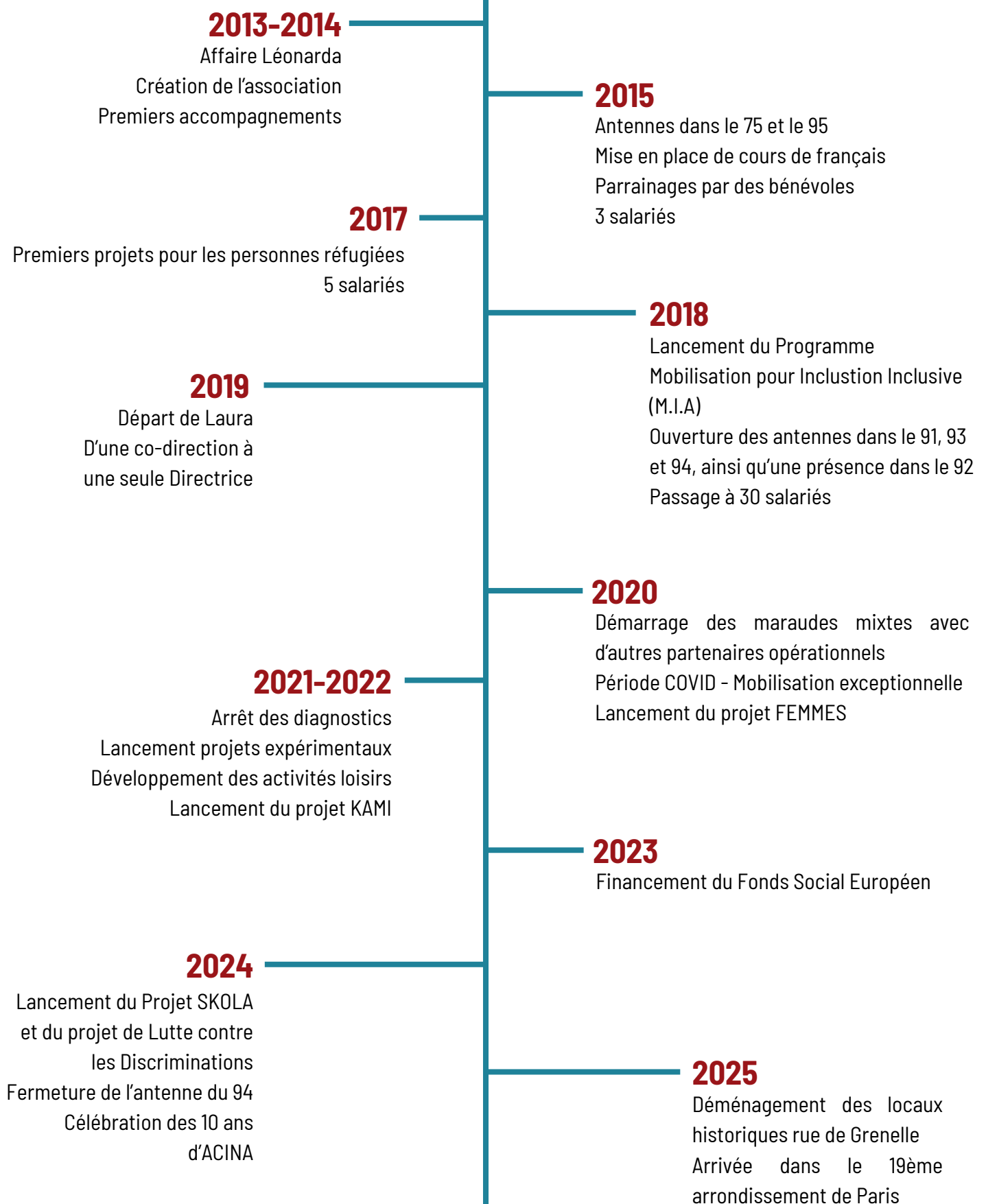
L'association a ainsi pour mission aujourd'hui, d'accompagner ces personnes ou familles vivant en habitat indigne (bidonvilles, squats, hôtels sociaux, rue) et victimes d'exclusion et/ou de discriminations, vers un accès aux droits et à une insertion sociale et professionnelle stable et durable.

Laura Mocanu, à gauche, co-crée ACINA en 2014 et la co-dirige jusqu'en mars 2019. Elle décide alors de se mettre en retrait de ses fonctions de direction (mais reste administratrice) pour explorer de nouveaux horizons professionnels après avoir beaucoup donné et appris à ACINA.

Laura est décédée le 6 juillet 2019 à l'âge de 30 ans, et rejoint la trop longue liste des féminicides.



Laura Mocanu et Sarah Berthelot



NOTRE ÉQUIPE

Le Conseil d'Administration

Sarah Berthelot, [présidente](#)

Alexis Adalla-Charpiot, [vice-président](#)

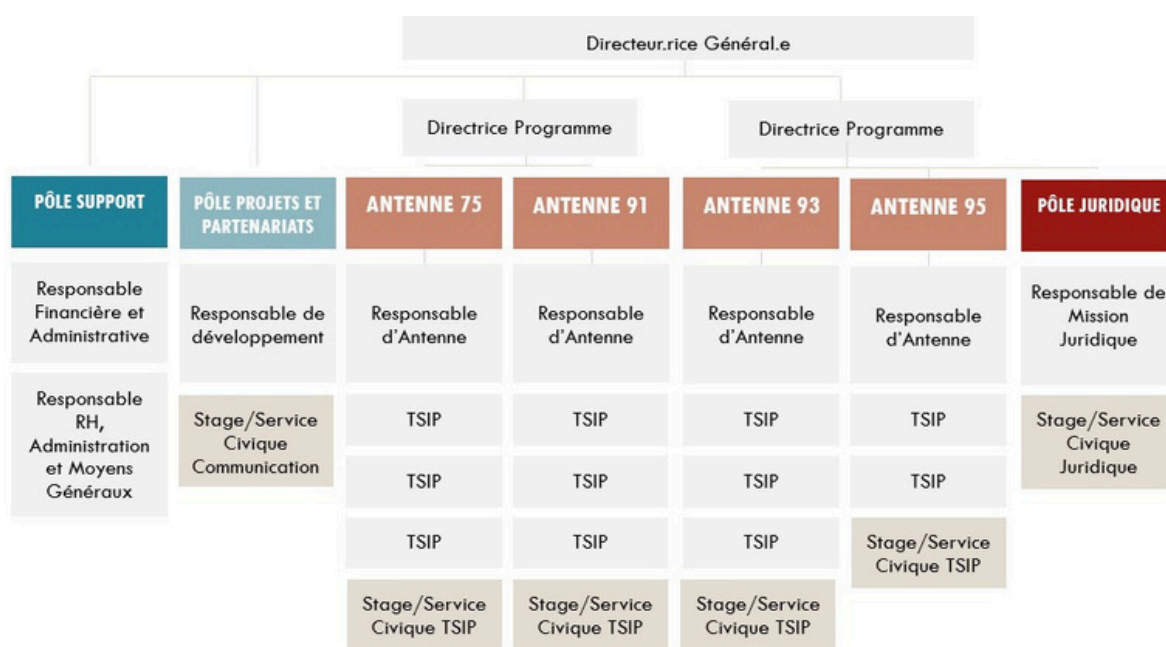
Anne-Laure Janeczek & Lila Cherief, [secrétaires](#)

Jacques Sauzay & Maxime Lopez, [trésorier et vice-trésorier](#)

Marie-Odile Ley, Jeanne Reig, Iñes Bedrani, Nino Akhalkatsi, Céline Settimelli, Elena Rupa,

Abdul Azam Azizi, [autres administrateurs.ices](#)

Organigramme



ACINA remercie également tous ses bénévoles qui contribuent à la mission de l'association !



VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION

AGIR DANS LA PLEINE CONSIDERATION DES PERSONNES

En proximité et sur la durée, l'accompagnement proposé par ACINA se co-construit avec chacune des personnes. Les travailleurs.euses. sociaux.les tissent des liens de confiance avec les personnes accompagnées, et valorisent les expériences, talents, besoins et envies de tous.tes.

Cette méthodologie favorise aussi la confiance en soi des personnes et contribue à ouvrir les capacités de projection vers un avenir qu'elles sont les premières à construire.

L'ENGAGEMENT POUR UNE JUSTICE SOCIALE

A travers diverses actions de plaidoyer et sensibilisation, ACINA œuvre pour une société plus inclusive, fondée sur l'égalité, la dignité et la libre jouissance de ses droits fondamentaux, sans distinction d'origine, de genre, d'âge, de niveau de vie ou de convictions.

ACINA lutte contre l'antitsiganisme, qui est une forme de racisme dont sont victimes les populations Roms.

FAIRE "AVEC" ET NON "POUR"

En vue d'une inclusion durable et épanouissante, il est essentiel que les premier.ère.s concerné.e.s soient les acteurs principaux des démarches. Les équipes de travail social d'ACINA prennent le temps de garantir la pleine implication de chacun.e dans son projet de vie. En entretien individuel comme en atelier collectif, l'accent est mis sur le développement du potentiel d'autonomie et sur le respect de la liberté de choix et d'action de chaque personne.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

La promotion et la construction d'une dynamique partenariale multi-acteurs est un travail constant chez ACINA, tant celle-ci s'avère nécessaire à toutes les étapes du processus d'insertion des personnes.

Le travail en partenariat vise à renforcer la qualité de l'accompagnement par la mise en commun d'expertises, et à construire un écosystème solidaire et efficace engageant l'ensemble des partenaires – structures de droit commun, acteurs de l'emploi et du champ social, associations et partenaires institutionnels.



MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION

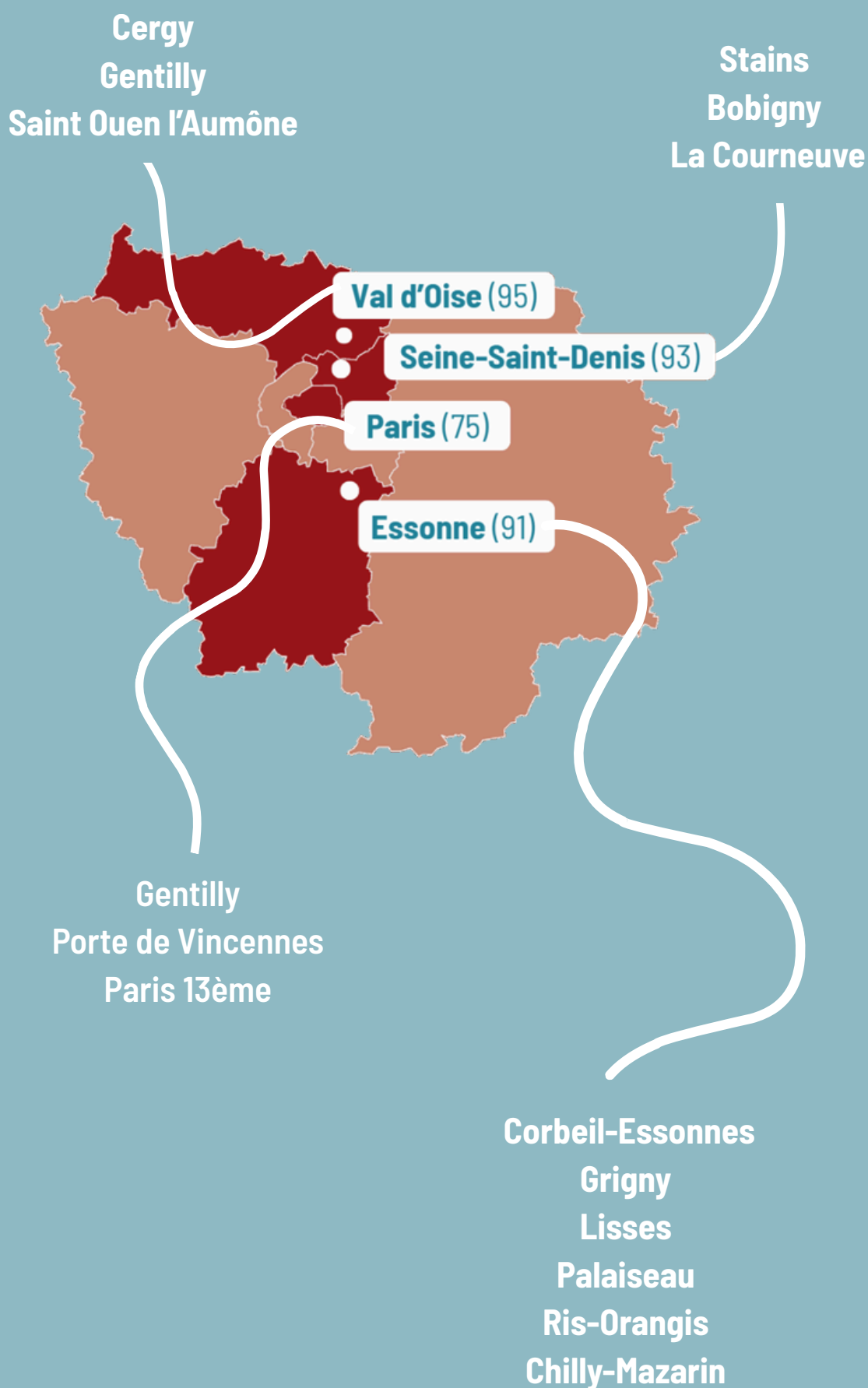
ACINA concentre ses actions sur l'accompagnement global des personnes intra-européennes, en particulier personnes roms ou perçues comme telles, les personnes bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI) et toutes celles disposant d'un titre de séjour avec autorisation de travail.

L'objectif est de permettre à chaque famille ou personne qui le souhaite d'accéder à une insertion durable, caractérisée par l'exercice complet de ses droits ainsi que l'accès à un emploi et à un logement pérenne.

ACINA a ainsi choisi d'adopter une méthodologie structurée autour de plusieurs axes d'intervention.



NOS TERRITOIRES D'INTERVENTION



DYNAMIQUE PARTENARIALE

La dynamique partenariale est au cœur de l'action d'ACINA. Afin de proposer un accompagnement global et de répondre aux besoins des personnes accompagnées, l'association travaille en étroite collaboration avec un réseau d'acteurs institutionnels, associatifs et privés.

Cette coopération permet de faciliter l'accès aux dispositifs de droit commun, de renforcer les parcours d'accompagnement et de développer des réponses adaptées aux réalités du terrain.

Cette dynamique partenariale repose sur trois objectifs :

- Investir l'écosystème déjà existant
- Développer de nouveaux partenariats
- Renforcer les liens entre les différents acteurs

Partenariats avec les acteurs de l'emploi

Pour permettre l'accès au marché du travail des personnes qui en sont éloignées, voire exclues.

Structures d'Insertion par l'Activité Économique telles que Carton Plein, Travail et Vie, Du Pain et des Roses, Re-Belle, Emmaüs Défi, ainsi que des organismes de formation et des entreprises.

Partenariats et coordination avec les acteurs associatifs

Dans un objectif commun de construction de plaidoyer, d'amélioration des conditions de vie des personnes et d'accès aux droits et aux besoins de première nécessité (santé, scolarisation, etc.).

Médecin du Monde, Solidarités International, Askola, École Enchantée, École en Famille, Quartoze, La Croix-Rouge, Coallia, La Voix des Roms.

Partenariats avec les acteurs institutionnels et les structures de droit commun

Pour lutter contre le non-recours et répondre au besoin non pourvu de passerelles entre ces structures et les personnes accompagnées : les services déconcentrés de l'Etat (DRIHL, DEETS, etc.), les conseils départementaux (PMI, ASE, SSD, etc.), les municipalités (Services médiation, CCAS, etc.), les acteurs locaux et administrations diverses.

SIAO, Pôle Emploi, Missions Locales, PLIE, Maisons de l'emploi, CAF, Centres de finances publiques, Centres de Santé, Écoles, Hôpitaux, Planning familial, Maisons des Solidarités, MJS, Caisse des Dépôts et des Consignations, etc.

Réseaux

CNDH Romeurope, Fédération des Acteurs de la Solidarité, Collectif Bidonvilles 93

LES PARTENAIRES MOBILISÉS



L'ANNÉE 2025 EN CHIFFRES

852

personnes
accompagnées

249 ménages en file active
167 personnes accueillies en
permanence

112

personnes sorties de
bidonvilles ou de squats

+750 démarches hébergement
et/ou logement

118

personnes
sorties en emploi
ou formation

45

enfants
inscrits à l'école

+10 orientations vers des
partenaires spécialisés

36

ateliers
collectifs

dont 16 dans le cadre de KAMI

95

partenaires
mobilisés



L'habitat précaire, notamment en bidonvilles, demeure aujourd'hui un enjeu social majeur en France. Ces lieux de vie sont souvent marqués par l'insalubrité, le manque d'accès à l'eau potable, à l'électricité ainsi qu'aux soins de santé.

Face à cette réalité, ACINA a développé un accompagnement global destiné aux personnes concernées par cette réalité sociale afin de favoriser leur inclusion et leur autonomie.

Accompagnement global

L'accompagnement global constitue **le socle de l'intervention** d'ACINA. Il prend en compte l'ensemble de la situation de la personne accompagnée. Il ne se limite pas à un seul volet (administratif, social ou professionnel), mais s'appuie sur une approche transversale pour pouvoir **construire avec la personne accompagnée des solutions adaptées à ses besoins**.

Pour mieux répondre aux difficultés des personnes vivant en bidonvilles, en squats, à l'hôtel social ou à la rue, ACINA propose un accompagnement socioprofessionnel global couvrant **l'accès aux droits sociaux-éducatifs** (CAF, scolarisation des enfants, protection sociale), **l'accès à la formation** et à **l'emploi** ainsi que **l'accès à l'hébergement et au logement**. Cette approche permet de garantir l'autonomie durable des personnes accompagnées.

Pour pouvoir régulièrement suivre les personnes accompagnées et assurer un accompagnement efficace et cohérent, chaque travailleur.se social.le se constitue **une file active**, qui rassemble **l'ensemble des personnes ou des ménages bénéficiant d'un accompagnement**, leurs situations initiales, leurs demandes et les avancées des différentes démarches.

En complément de cet accompagnement, ACINA propose également **des permanences d'orientation et d'écoute** pour des personnes non accompagnées. Ces espaces ouverts sans rendez-vous permettent d'évaluer les besoins, **d'informer** les personnes sur leurs droits et **de les orienter** vers les dispositifs adaptés.

249 ménages en file active en 2025
167 personnes accueillies en permanence



Sur le terrain, les équipes d'ACINA sont confrontées à **plusieurs freins qui peuvent ralentir les parcours d'accompagnement**. Parmi les difficultés récurrentes, on trouve : le renouvellement de documents administratifs, la complexité des démarches et l'étendue des délais de traitement des dossiers.

De surcroît, **les expulsions et les évacuations des lieux de vie** représentent des **obstacles majeurs** à l'accompagnement. Ces interventions interrompent les parcours d'accompagnement engagés et fragilisent **le lien de confiance** construit entre les travailleur.ses sociaux et les personnes accompagnées.

Dans ce contexte, les équipes d'ACINA poursuivent donc l'accompagnement aussi longtemps que nécessaire. **La durée moyenne d'accompagnement est de 2 ans**. Cette adaptabilité à chaque parcours de vie permet une réponse graduelle aux besoins des familles et vise à une insertion durable des ménages.



Lorsque les familles sont perçues comme roms, leurs possibilités d'accéder à un logement sont parfois réduites en raison de préjugés liés à leur origine. Ces situations, régulièrement observées sur le terrain, constituent un frein supplémentaire aux parcours résidentiels des personnes accompagnées.

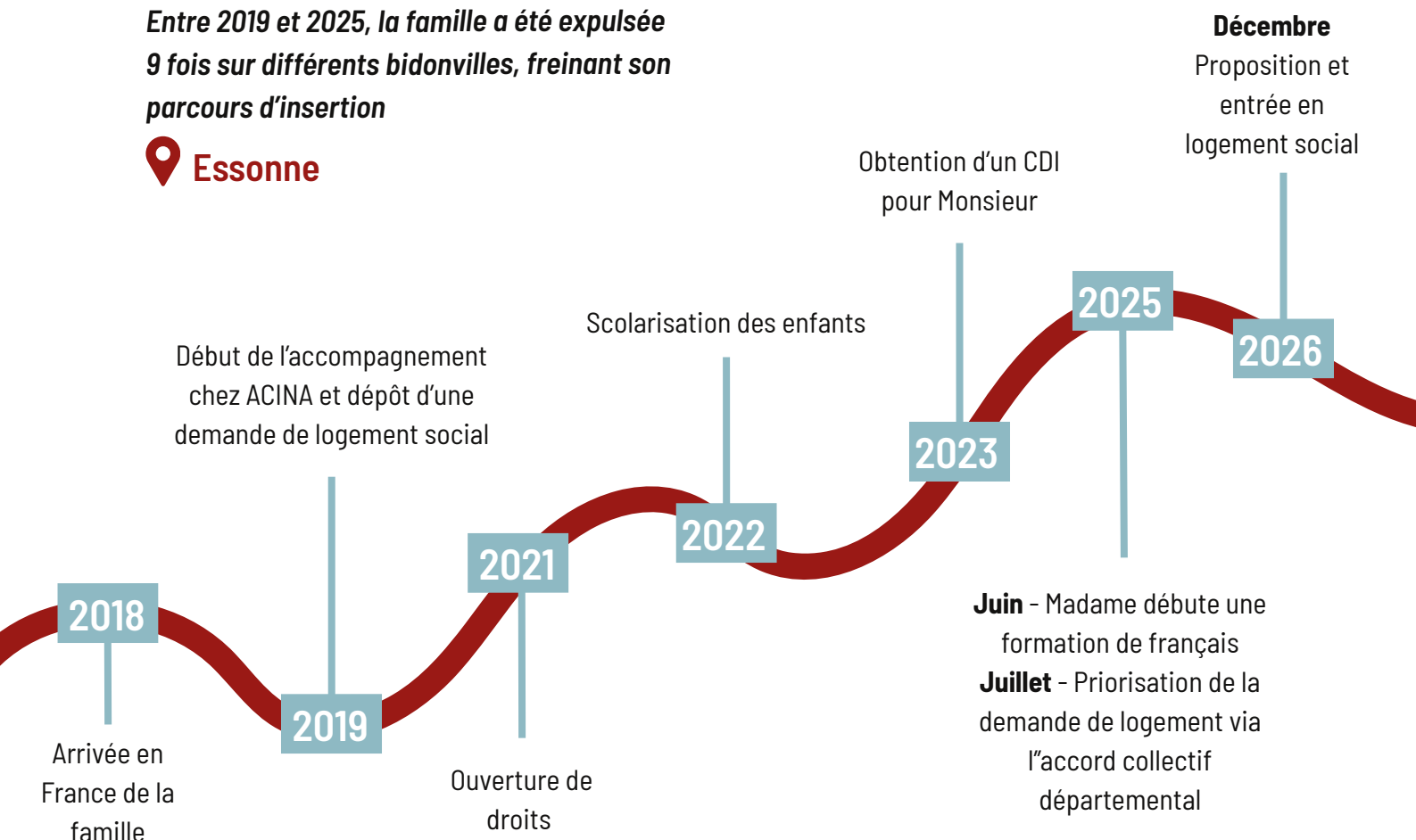


Une travailleuse sociale d'ACINA.

Le parcours de la famille C. marqué par des expulsions

Entre 2019 et 2025, la famille a été expulsée 9 fois sur différents bidonvilles, freinant son parcours d'insertion

 **Essonne**



MADAME Y. : PARCOURS D'UNE MÈRE CÉLIBATAIRE, DE LA RUE AU LOGEMENT

Madame Y, de nationalité somalienne, est arrivée seule en France en 2019. C'est en 2021 qu'elle obtient le statut de réfugié, (BPI – Bénéficiaire de la Protection Internationale) et en juillet 2024 que son accompagnement commence avec ACINA.

Comprendre son parcours

A son arrivée en France, **Madame Y était en résidence sociale** dans le 95, jusqu'à ce que ses enfants et son conjoint soient rapatriés auprès d'elle, grâce à **une réunification familiale**. Cependant, à leur arrivée en France, les enfants se voient refuser l'accès à la résidence sociale. **Madame Y se retrouve alors à la rue avec sa famille, à Paris**, à Jaurès, bien qu'ils soient domiciliés dans le 95. En lien avec UTOPIA, la famille a pu passer quelques nuits au chaud, de temps en temps.

Pendant tout ce temps et bien qu'ils ne soient plus logés dans la résidence social, Madame Y a continué de payer le loyer durant les 24 mois du contrat.

Au moment de rencontrer ACINA, Madame Y était déjà en emploi, d'où sa capacité à payer continuellement ses loyers et **assurer le minimum pour sa famille**. Son premier souhait était évidemment **d'être accompagnée vers le logement pour que sa famille puisse retrouver un peu de stabilité**. Etant domiciliés dans le 95, les enfants étaient donc scolarisés sur ce département. Madame Y a donc exprimé le souhait d'y être logé, puisque c'est le territoire sur lequel elle avait tous ses repères.

Un accompagnement vers le logement freiné par une séparation

La première étape d'un parcours d'accompagnement social est l'accès vers les droits sociaux. La perte du logement social marque une rupture dans l'ouverture des droits et il est alors nécessaire de recommencer ces démarches avec les équipes d'ACINA. Ainsi, au début de l'accompagnement, il a d'abord fallu faire **le renouvellement de la domiciliation**, la demande de la Protection Universelle Maladie la Complémentaire Santé Solidaire, etc. Ces premières démarches permettent progressivement de rétablir l'accès aux droits, bien que Madame Y rencontre des difficultés personnelles mettant à mal son accompagnement vers le logement.

En effet, en 2025, **Madame Y se sépare de son mari** qui part vivre dans un autre pays et la laisse seule avec leurs 2 enfants à charge. De ce fait, elle rencontre **des blocages importants dans l'accès au logement**, lié au fait qu'elle soit toujours mariée à son ex-conjoint.

Etant toujours mariée à son ex-conjoint, le statut du ménage et sa composition officielle (une mère célibataire avec ses enfants) différait donc de la réalité. En l'absence de divorce, l'incohérence entre ces deux statuts a entraîné des blocages importants dans l'accès au logement. En parallèle de cet accompagnement, Madame Y a donc entrepris avec une avocate **des démarches juridiques pour une instance de divorce**.

Une insertion professionnelle en autonomie

Sur le plan professionnel, Madame Y a toujours fait preuve d'**une grande volonté d'insertion**, notamment par le travail: elle a longtemps cumulé deux emplois, et a repris en 2025 la gestion d'une boutique à Paris. Elle sollicitait principalement son réseau, dans la communauté somalienne, pour l'insertion professionnelle.

En juin 2025, un an après le début de son accompagnement, Madame Y a été prise en charge, avec ses deux enfants, dans un **CAES** situé dans le 19^e arrondissement; la famille dormait sous les ponts du métro Jaurès et a bénéficié d'une opération de mise à l'abri. La prise en charge, prévue initialement pour quatre semaines, s'est prolongée jusqu'en octobre 2025.

Durant cette période, Madame se déplaçait soit dans les locaux d'ACINA 95 à Goussainville, soit à Paris. Les équipes d'ACINA restaient en lien avec les travailleurs sociaux du CAES, et effectuaient des démarches sociales ponctuelles:

- Mise à jour de la CSS
- Orientation vers des cours de français
- Aide à la réinscription des enfants de Madame Y, scolarisés à Sannois dans le Val d'Oise.

Fin octobre 2025, **la famille est entrée en Solibail à Saint-Leu-la-Forêt dans le 95**. Madame Y a signé le bail et s'est installée dans le logement avec ses enfants en novembre 2025.

Depuis, Madame Y n'a pas sollicité ACINA, étant très autonome dans son travail et ses démarches personnelles. **Elle saura appeler nos équipes si besoin et est très entourée par sa communauté aidante.**



Photographie réalisée lors de la journée à la mer 2025, non représentative du parcours de Madame Y.

Accompagnement vers le logement et l'hébergement

Pour les ménages vivant en bidonvilles ou en habitat précaire, le chemin d'accès à un logement digne est épineux. Les propositions de logement restent rares et les délais d'attente peuvent s'étendre à plusieurs années. Lorsqu'une proposition est faite, elle n'est pas toujours adaptée aux besoins des familles.

Dans ce contexte, ACINA agit afin de permettre aux personnes en situation d'habitat précaire d'accéder à un hébergement d'urgence si nécessaire, ainsi qu'à un logement digne et pérenne.

1 Si cela s'avère nécessaire, et en réponse à un besoin immédiat (expulsions, violences intra-familiales, etc.), les équipes d'ACINA orientent les familles accompagnées vers des solutions d'hébergement d'urgence, en mobilisant des dispositifs de droits communs tels que le 115 et le SIAO.

Cette première mise à l'abri permet, dans ces cas de figure, d'améliorer les conditions de vie des familles tout en assurant la continuité de leur accompagnement.

2 Lorsque la situation sociale, administrative et financière de la famille le permet, ACINA accompagne directement les ménages vers l'accès à un logement stable et pérenne. Si cela dépend de plusieurs facteurs, notamment les situations administratives et financières des personnes accompagnées; les équipes de travailleurs sociaux privilégient ce parcours à celui de l'hébergement d'urgence, plus stable et pérenne.

En 2025, sur l'antenne de Paris, 32 personnes sont sorties d'habitat précaire. Dans le Val d'Oise, ce sont 10 personnes qui ont eu accès à un hébergement/logement.

A noter que les sorties d'habitat précaire sont différentes dans chaque territoire d'intervention et dépendent des réalités des terrains.



Les équipes témoignent de fréquentes entraves discriminatoires subies par les personnes accompagnées dans leurs démarches d'accès au logement.

Récit de Madame A. – Territoire du 93

"Ils [les travailleurs sociaux d'ACINA] viennent au bidonville et rencontrent les personnes. C'est comme ça que je les connais. Ils se sont présentés comme l'association ACINA et demandaient si on avait besoin d'aide et moi, j'étais d'accord. Nous, on voulait le travail pour moi mais pas pour mon mari car il travaillait déjà avec un CDI. Et on voulait trouver une maison, un appartement, un logement. C'était pour nous aider sur tout. Le logement c'était le plus important. La vie là-bas, ce n'était pas bon. [Le Platz] n'était pas nettoyé.*

Il y avait beaucoup de rats. L'électricité, ça dépendait : une fois oui, une fois non. Pour l'eau, je prenais de l'eau à la citerne. Après le Covid, la Mairie a mis de l'eau là-bas. Moi, je voulais une solution pour un hébergement parce que j'avais besoin de partir du Platz et [ACINA] nous ont inscrits aux Enfants du Canal.

Le 7 novembre, vient la décision de l'appartement social. Moi, je suis choquée. Je visite l'appartement. Je suis entrée aux Enfants du Canal vers le 18 novembre et le logement social m'appelle pour me dire que je suis acceptée et que je dois venir signer le contrat. C'est super. Le 25 novembre, on a signé le contrat de l'appartement. Nous avons déménagé une semaine après. Maintenant, nous sommes à Saint-Denis, nous sommes installés. Nous avons un F4 avec 3 chambres, un salon, une salle de bain et une cuisine. C'est super. Un petit balcon aussi."

*En roumain, le terme "platz" décrit l'ensemble familial et affinitaire du bidonville souvent administré par un ou des habitants référents qui organisent la vie interne et les relations avec les autorités. Frédéric Barbe et Jade Maillard, 2021 : "Bidonvilles, précarité et antitsiganisme dans l'agglomération nantaise."



Accompagnement vers l'emploi et la formation professionnelle

Les publics accompagnés par ACINA disposent d'autorisations de travail, liées à leurs statuts de ressortissants intra-européens ou à leur titre de séjour. A cet effet, l'accès à l'emploi constitue un levier central d'insertion, permettant l'accès à des ressources financières plus stables.

ACINA s'appuie sur les **dispositifs de droit commun** et oriente les personnes vers **les acteurs de l'insertion professionnelle**, tels que France Travail et les Missions Locales, les structures d'insertion par l'activité économique, les organismes de formation et les entreprises partenaires. Cette coopération permet de **faciliter l'accès aux formations et à l'emploi**.

En plus de l'accompagnement individuel, ACINA organise des **ateliers et des informations collectives**. Ces moments sont consacrés à la découverte du monde de l'emploi, des codes professionnels et à l'apprentissage de la langue française.

La barrière de la langue constitue l'un des principaux freins à l'insertion professionnelle. Pour une grande partie des personnes accompagnées, l'accès à l'emploi passe d'abord par l'apprentissage du français, qui conditionne l'accès à une formation, la compréhension des démarches administratives et l'intégration durable dans l'emploi.

Tout au long de ce parcours, les travailleurs sociaux assurent un suivi régulier à l'aide d'outils dédiés, notamment **la plateforme MANO**, qui permet de centraliser les informations relatives à chaque accompagnement.

Les équipes de travailleur.ses social.es accompagnent les personnes dans l'ensemble de leurs démarches liées à la recherche d'emploi. Cela inclut **la construction du projet professionnel**, **l'identification des pistes d'orientation**, la **rédaction de CV** et la **préparation aux entretiens d'embauche**.

En 2025, ACINA a permis à 118 personnes d'accéder à un emploi (CDI, CDD, CDDI, Intérim) ou à une formation.



Mission juridique

La mission juridique constitue **un pilier de l'action d'ACINA**. Elle permet aux personnes accompagnées de **faire valoir leurs droits** et d'accéder aux **dispositifs de droit commun**. Créée en 2018, elle vise à **mobiliser des leviers juridiques** afin de mieux défendre les personnes vivant en situation de mal logement, en particulier celles eux ceux vivant en squats et bidonvilles.

La responsable de mission juridique assure **une veille, forme et accompagne les salarié.es ; appuie les personnes accompagnées dans leurs démarches juridiques** et assure des **formations externes tout en participant à de nombreux réseaux et collectifs**.

La mission vise **2 objectifs** en particulier :

1 Renforcer les compétences des équipes sociales d'ACINA, ainsi que des membres d'autres structures (publiques ou associatives), en matière d'accompagnement juridique et de défense des droits. Un des objectifs interne est notamment **d'amener tous les travailleur.euses sociaux.ales d'ACINA à se saisir de l'outil juridique** (tout en prenant en compte d'autres leviers permettant le déblocage d'une situation), en développant leur « réflexe juridique ».

2 Développer l'appui juridique auprès des personnes victimes de discriminations : au delà des recours destinés à favoriser l'accès aux droits, il s'agit de **mettre en lumière les discriminations** qui sous-tendent ces refus, et de déployer, si les personnes sont partantes, les différents outils possibles (recours gracieux, plainte pour discrimination, action de groupe, plateforme du défenseur des droits sur le racisme, saisine locale ou nationale du défenseur des droits).

La mission de veille sur l'actualité juridique concernant les droits des habitant.es de bidonvilles ou de squats est primordiale.

Les innovations juridiques, les jurisprudences, les points essentiels des réformes législatives et réglementaires, les outils pédagogiques partagés par le réseau de partenaires ou encore les modalités d'accueil des permanences juridiques spécialisées sont ensuite partagées aux équipes d'ACINA.

En quelques chiffres :

91

recours

dont 25 recours amiables DAHO et 30 recours amiables DALO

8

terrains/squats dont les habitant.es ont été défendu.e.s par des avocat.e.s dans le cadre d'une procédure d'expulsion

28

mises en relation avec des avocat.es

40

rendez-vous juridiques avec des personnes accompagnées

3

informations collectives

dont 2 sur les lieux de vie des personnes; concernant les procédures d'expulsion et l'acquisition de la nationalité française et dans nos locaux, sur les mesures d'éloignement.

Les formations internes

La responsable de la mission juridique propose des **formations aux salarié.es d'ACINA** sur les droits des personnes en situation de précarité et de mal-logement. Le choix des thèmes de formation se fait en fonction des besoins identifiés au sein des équipes.

A ce titre, la responsable de mission juridique a dispensé **3 journées de formation** à destination de l'ensemble des salarié.es, le 1er et le 8 octobre 2025 et le 5 novembre 2025 :

- **le droit au séjour** des citoyen.nes européen.nes
- **l'accès à l'hébergement et au logement** des habitant.es de lieux de vie informels
- **les expulsions et évacuations** de terrains et de squats

Pour chacune des formations effectuées, la responsable de mission juridique a suivi le même schéma d'intervention :

- **une partie théorique** avec un rappel des principes et des textes applicables
- **une partie empirique** en proposant **des cas pratiques sur des situations** fréquemment rencontrées par les équipes ainsi que des mises en situation



Travailler en réseau

La responsable de mission juridique s'appuie sur **un annuaire complété au fil des années**, qu'elle alimente régulièrement, pour contacter des avocat.es lorsque nécessaire. En 2025, il recense près de **65 avocat.es partenaires**. Dans le cadre de dossiers spécifiques, et selon la disponibilité de ce réseau, la responsable de mission juridique a dû solliciter, à plusieurs reprises, de nouveaux.elles avocat.es.

Informations collectives auprès des personnes accompagnées

ACINA intervient depuis 2022 auprès de personnes vivant sur un bidonville situé à Saint-Ouen l'Aumône dans le Val d'Oise. En 2025, **deux informations collectives** ont été organisées sur ce terrain : l'une sur **l'acquisition de la nationalité française**, le 4 septembre, les travailleurs sociaux ayant constaté que plusieurs enfants, nés en France, étaient susceptibles de faire valoir leur droit du sol dès l'âge de 13 ans. La seconde a eu lieu le 13 novembre et concernait **les procédures d'expulsion**, permettant d'apporter des repères concrets pour réagir si nécessaire.

Lutte contre les discriminations

Créé en 2024, le projet *Nommer, comprendre et agir contre les discriminations liées à l'origine* vise à agir contre les discriminations subies par les personnes concernées par la précarité et le mal-logement, en particulier celles qui découlent de l'antitsiganisme. L'objectif est d'atténuer les conséquences des discriminations liées à l'origine subies par les personnes concernées en par le mal-logement.

Le projet vise 3 objectifs spécifiques :

1 Transformer les représentations et réduire les discriminations liées à l'antitsiganisme au travers d'**actions de sensibilisation, de formations et de plaidoyer** auprès de partenaires et organismes institutionnels.

2 Renforcer le pouvoir d'agir et l'autonomisation des personnes accompagnées vivant en situation de mal-logement (bidonvilles, squats) et subissant des discriminations au travers d'un accompagnement global renforcé.

3 Contribuer à la défense des droits de personnes ayant subi des discriminations liées à l'antitsiganisme par un accompagnement juridique personnalisé et en mobilisant un réseau partenarial multi-acteurs.

Deux associations partenaires, La Cravate Solidaire (Paris) et La Marmite (Seine-Saint-Denis), ont bénéficié de demi-journées de sensibilisation dédiées aux spécificités des publics accompagnés par ACINA. Ces sessions ont permis d'éclairer les équipes de ces structures sur les enjeux liés à l'antitsiganisme et aux difficultés rencontrées par les personnes vivant en situation de mal-logement, et particulièrement en bidonvilles.



Deux victoires contentieuses majeures ont été obtenues en 2025 :

Par une décision du 25 juillet, le tribunal administratif de Montreuil a condamné l'Etat à verser 10 000 euros à une famille reconnue prioritaire DAHO depuis 2021 mais à laquelle aucune solution n'avait jamais été proposée.

Par un jugement du 29 octobre, le tribunal judiciaire de Bobigny a condamné la CAF de la Seine-Saint-Denis à verser 14 548 euros à une personne accompagnée, la juridiction ayant jugé prescrite l'action en recouvrement engagée au titre de supposés indus de prestations familiales.

Sensibilisation et plaidoyer

Festival Solidays

27-29 juin 2025

Ce festival musical engagé rassemble chaque année des milliers de festivaliers ainsi qu'une centaine d'associations. Il constitue un temps fort de sensibilisation, de mobilisation citoyenne et de solidarité.

ACINA a bénéficié d'un espace au sein du Village des associations afin de faire connaître ses missions, son accompagnement global, ainsi que ses actions en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des personnes vivant en habitat précaire.

Pour favoriser les échanges avec les festivaliers, ACINA a proposé plusieurs animations ludiques et participatives telles que *Qui veut perdre ses préjugés?* et un quizz sur la localisation des bidonvilles.

Zoom sur ...

Qui veut perdre ses préjugés ?

Sur le principe du jeu *Qui veut gagner des millions?* le jeu *Qui veut perdre ses préjugés?* aborde la thématique des bidonvilles via différentes questions liées à des idées reçues récurrentes.

Ces différents jeux ont permis de sensibiliser une centaine de jeunes sur les réalités de l'habitat précaire et les difficultés rencontrées par les habitant.e.s, ainsi que sur l'antitsiganisme.



Le jeu constitué d'une vingtaine de questions répond à plusieurs objectifs :

- Acquérir des connaissances sur des sujets souvent méconnus du grand public
- Déconstruire des préjugés tenaces existants à l'encontre des personnes accompagnées par ACINA
- Susciter l'échange et la discussion avec les festivalier.ère.s sur la mission sociale d'ACINA et le public accompagné par l'association.

Caravane de lutte contre les discriminations

7 juin-26 juillet 2025



La Caravane de lutte contre les discriminations est portée par l'Observatoire départemental des Discriminations et de l'Égalité du Conseil départemental de Seine Saint-Denis. Depuis sa mise en place en 2022, la Caravane vise à sensibiliser aux discriminations et accompagner les personnes victimes de ces situations, tout en informant le public sur les différents recours possibles. ACINA y a animé un stand durant deux reprises.

Festival du Printemps Tsigane

13-15 juin 2025



Le Festival Printemps Tsigane célèbre les cultures tsiganes et d'Europe de l'Est. ACINA y participe depuis plusieurs années, un temps fort de rencontres et de sensibilisation autour des cultures et des droits des populations roms.



Accompagnement des femmes

Dans les bidonvilles, les femmes rencontrent davantage d'obstacles que les hommes dans leurs parcours d'insertion en raison de leur dépendance économique, des rôles familiaux qui leur sont assignés, de leur charge domestique et de leur exposition aux violences sexistes.



Cette situation se traduit par **une sous-représentation des femmes** parmi les bénéficiaires accédant à une issue positive lors des accompagnements, notamment vers l'emploi. Face à ces inégalités persistantes, ACINA a développé **un accompagnement spécifique auprès des femmes afin de leur permettre d'accéder aux droits, à l'emploi et à l'autonomie socioprofessionnelle**, tout en leur offrant des espaces de confiance, d'expression et de solidarité.

Selon une étude réalisée par le Trajectoires 45% des hommes déclarent pratiquer la ferraille, tandis que 33% des femmes ont recours à la mendicité. Ces données mettent en évidence **les stratégies de subsistance différentes en fonction des genres** et met en lumière la vulnérabilité socioéconomique et professionnelle des femmes vivant en habitat précaire.

Afin d'adapter au mieux l'accompagnement proposé aux besoins des participantes, **un questionnaire d'une vingtaine de questions a été élaboré**, permettant ainsi d'identifier les attentes, les difficultés et les aspirations de chacune. À partir de ces réponses, **une dizaine d'ateliers thématiques ont été organisés tout au long de l'année**, portant notamment sur les droits des femmes, les conditions de vie en habitat précaire, l'estime de soi, la découverte des métiers ou encore l'insertion professionnelle. Un accent particulier est porté aux enjeux liés à **la précarité menstruelle ainsi qu'aux violences sexistes et sexuelles**.

Par territoire :

58 femmes accompagnées dans le **75**

96 femmes accompagnées dans le **91**

55 femmes accompagnées dans le **93**

54 femmes accompagnées dans le **95**

Depuis le lancement spécifique de cet accompagnement en 2020, ACINA a accompagné près de 400 femmes vivant en bidonvilles, squats, hôtels sociaux et centres d'hébergement.

Focus sur un atelier collectif | Seine-Saint-Denis | février 2025

Animé par la socio-esthéticienne Noémie Lapierre, cet atelier avait trois objectifs :

- Renforcer l'estime de soi
- Favoriser les échanges informels
- Consolider le socle d'accompagnement grâce au lien de confiance créé

Les femmes présentes ont réalisé un baume pour les mains à base de beurre de karité, d'argile, de miel et d'huile essentielle et ont participé à un atelier dédié au soin des ongles. Au-delà de l'activité, cette journée a constitué un véritable espace de respiration, d'échange et de création de liens d'entraide entre les femmes accompagnées.



Zoom sur la santé mentale des femmes en situation de précarité

3 juillet 2025 | Paris

Dans le cadre de l'accompagnement spécifique auprès des femmes, les référentes du projet ont organisé **un comité de pilotage consacré à la santé mentale des femmes** en situation de précarité, en réponse aux besoins exprimés par les travailleur.ses sociaux.les et aux problématiques fréquemment rencontrées dans les accompagnements.

L'objectif de cette rencontre était de réunir des partenaires intervenant sur les différents territoires afin de favoriser les échanges de pratiques et de réflexions autour de deux enjeux majeurs : **le repérage des problématiques de santé mentale** et **l'orientation des personnes accompagnées** vers les dispositifs adaptés.

Structures présentes :

- **CEAPSY** - Cécile Berkani, chargée de mission santé mentale
- **Centre de soins Primo Levi** - Sibel Agrali, directrice
- **CPAM de l'Essonne** - Sonia Marquet, chargée de prévention
- **Les Enfants du Canal** - Michaël Jacques, coordinateur du dispositif du Mesnil Stains
- **Médecins du Monde** - Clément Etienne, coordinateur du programme Bidonvilles



En 2025, **une cinquième et dernière session du projet KAMI** (Kolone, ACINA, Mouvement du Nid) a eu lieu : l'objectif général du projet est d'**accompagner des femmes étrangères victimes de traite** et vivant en Île-de-France dans des conditions de vie précaires, dans leur **parcours de sortie de la prostitution**, au travers d'un renforcement linguistique et d'un accompagnement vers l'emploi et la formation. Il vise à permettre à ces femmes d'acquérir compétences, connaissances, confiance en soi et autonomie. Il constitue ainsi **une passerelle vers de meilleures conditions de vie**.

11 femmes orientées par le Mouvement du Nid, qui assure le suivi social et un soutien psychologique et médical, ont participé à un programme composé de **cours de français animés par l'association Kolone** et d'**ateliers d'insertion professionnelle, de mobilité, de découverte des métiers, et d'estime de soi organisés par ACINA**.

Les ateliers proposés par ACINA ont commencé en octobre 2025 et se sont terminés en avril 2026.

16 ateliers d'insertion professionnelle, ainsi que des ateliers bien-être et des sorties «hors les murs», ont été organisés chaque semaine. L'objectif de ces activités collectives est de **faire découvrir aux femmes des secteurs d'activité qu'elles n'avaient pas imaginés** et de renforcer leur mobilité, leur estime de soi et leur bien-être.

Zoom sur le parcours de Madame H.

2024
Intégration du Parcours de Sortie de Prostitution
+ obtention autorisation provisoire de séjour

Juillet 2025
Début de l'accompagnement vers l'insertion professionnelle chez ACINA

Septembre 2025
Intégration de la formation "Restauration" proposée par France Travail

Dispositif Premières Heures de la Conciergerie Solidaire
Étape intermédiaire essentielle lui permettant de poursuivre l'apprentissage du français et d'acquérir une expérience professionnelle

Avril 2026
Signature d'un Contrat à Durée Déterminée d'Insertion au sein de Travail et Vie, structure découverte lors de KAMI et qu'elle souhaitait intégrer



Vers la scolarisation

L'accès à l'éducation demeure **un enjeu majeur pour les enfants vivants en bidonvilles et squats**. En effet, **moins d'un enfant vivant en bidonville sur deux est scolarisé**, et parmi ceux qui le sont, les ruptures de parcours sont récurrentes.

Cette situation s'explique par **plusieurs freins** :

- Des expulsions fréquentes des lieux de vie, entraînant une instabilité continue (en moyenne 3 fois par an) ;
- Une précarité matérielle et sociale qui rend difficile le suivi scolaire ;
- Des obstacles administratifs lors des inscriptions ;
- Un manque d'informations et d'accompagnement pour les familles ;
- Des discriminations institutionnelles ou dans les établissements scolaires (certaines mairies refusent d'inscrire à l'école les enfants vivant en squat ou bidonville, malgré une circulaire très claire du Ministère de l'Education nationale)
- Des faits de harcèlement subis par les enfants au sein des établissements.

Face à ce constat, ACINA a développé le programme **SKOLA** avec pour objectif de garantir l'accès effectif et durable à l'éducation pour les enfants vivant en squats et bidonvilles, afin de rompre le cycle de la précarité et de favoriser leur insertion sociale à travers l'éducation.

En 2025, le projet SKOLA a permis la scolarisation de 45 enfants et une dizaine d'orientations vers des partenaires spécialisés.

Pour ACINA la scolarisation dès le plus jeune âge constitue un levier essentiel pour offrir à ces enfants un environnement propice à leur développement et ainsi les éloigner des préoccupations liées à la survie quotidienne.

1 Sensibiliser les familles

Dans un premier temps, les équipes d'ACINA font un travail « d'aller-vers » sur les lieux de vie pour identifier les enfants non scolarisés et non accompagnés par des associations spécialisées, et sensibiliser les familles sur l'importance de la scolarisation des enfants.

2 Lever les freins

ACINA accompagne les familles face aux refus d'inscription ou aux demandes administratives abusives.

3 Permettre l'inscription à l'école et favoriser le maintien

Une fois l'inscription scolaire enregistrée, ACINA veille au maintien des enfants dans leurs parcours éducatif. Un suivi régulier est assuré auprès des familles, tandis que des actions de médiation sont menées avec les établissements scolaires, les enseignants, les directions d'écoles et les services sociaux pour anticiper les difficultés et prévenir les situations de décrochage scolaire.

Enfance et Parentalité | Essonne

En **Essonne**, l'équipe d'ACINA est intervenue sur de nombreux bidonvilles. Pour les familles rencontrées n'ayant jamais eu d'accompagnement social, le constat était très souvent le même : les enfants n'étaient pas scolarisés, les familles n'avaient pas de droits ouverts, pas d'accès à la santé ni aux services de droit commun.

7 ateliers Enfance/Parentalité ont été organisés en 2025, en partenariat avec l'**association Chemins d'Enfances**. Ils avaient pour objectif de **faciliter la création d'un lien avec les familles et leurs enfants**, afin de permettre par la suite une scolarisation et un accompagnement social par ACINA.

Les ateliers ont permis un éveil des enfants dans de nombreux domaines : apprentissage de l'alphabet, des chiffres, de mots de vocabulaire de la vie courante, mais aussi découverte des saisons, des métiers, des couleurs, appréhender le jeu en équipe, comprendre des consignes, respecter les règles d'un jeu. Ces compétences sont essentielles pour préparer un enfant à l'entrée à l'école.

Les différentes activités proposées étaient : décoration de couronnes, fabrication de mobiles sur le thème de la vie marine, peinture partagée, sculpture en argile auto-durcissante et coloriage.

Témoignage | Une scolarisation réussie - Antenne de Paris

Madame L. est originaire de Roumanie mais a grandi en France. Elle a rapidement été scolarisée en étant enfant mais son parcours scolaire fut compliqué, pour plusieurs raisons. Les discriminations dont elle a été victime, du fait de son habitat précaire en bidonville, et l'antitsiganisme auquel elle a été confrontée « t'es gitane ! t'es roumaine ! », l'ont poussé à décrocher du système scolaire en arrivant au collège. Devenue ensuite maman à l'âge de 15 ans, d'un premier enfant qui a aujourd'hui 4 ans, et d'un second né 2 ans après, elle garde de son passage à l'école un très mauvais souvenir.

Installés depuis novembre 2024 à Porte de Vincennes, Madame L. n'a pas souhaité scolariser son fils, de peur qu'il subisse les mêmes moqueries qu'elle. La peur du harcèlement a pris le dessus sur le besoin de scolarisation. Après des premières démarches effectuées concernant leur hébergement et l'accès à la santé, le dialogue sur la scolarisation et sa nécessité a pu être ouvert.

C'est lors d'une première intervention sur le terrain en avril 2025, que les équipes d'ACINA rencontrent Madame L. et reprenne son accompagnement et celui de sa famille. Après des premières démarches effectuées concernant leur hébergement et l'accès à la santé, le dialogue sur la scolarisation et sa nécessité a pu être ouvert. Madame L. a fait part de ses craintes vis-à-vis de leur habitation précaire : les équipes d'ACINA lui ont alors expliqué que si l'on attend un hébergement, l'enfant risque d'être inscrit en cours d'année, ce qui peut rendre son intégration encore plus compliquée.

En juillet 2025, Madame L. a accepté de scolariser son fils pour la rentrée de septembre. Après plusieurs rendez-vous à la mairie concernant leur domiciliation postale, Ilyes a été inscrit en moyenne section. La rentrée s'est très bien passée, et le suivi avec la professeure et la directrice de l'école se fait également de manière sereine.*

**Le prénom a été modifié*

Prévention du saturnisme

Le saturnisme* est **un enjeu de santé majeur pour les personnes exposées au plomb**. En habitat précaire, il peut exister un risque d'intoxication de l'organisme par l'absorption du plomb présent dans les sols des bidonvilles ou via les poussières et écaillés de peintures abîmées des squats. Depuis plusieurs années, ACINA a une convention avec **l'ARS Île de France** dans le cadre du projet de réduction des risques de saturnisme infantile.

Le Val d'Oise est particulièrement exposé aux risques de saturnisme infantile. Cette situation s'explique par **la présence d'anciennes zones d'épandage des eaux usées de la Seine**, dont les sols demeurent durablement contaminés au plomb.

Sur le terrain de Saint-Ouen l'Aumône, **2 cas de saturnisme infantile ont été enregistrés lors des différents dépistages réalisés**. En parallèle de ces dépistages, ACINA travaille, en collaboration avec **Solidarités International**, au déploiement de formations à destination d'autres acteurs associatifs, publics, institutionnels, pour sensibiliser sur le sujet et améliorer la prise en charge des familles. Ces formations ont vocation à être déployées en 2026.

Interventions en 2025

L'année 2025 a surtout été marquée par la poursuite d'actions engagées sur un des sites d'intervention de l'association, situé à Saint-Ouen l'Aumône.

Suite au dépistage des 2 enfants en 2022, des prélèvements du sol ont eu lieu en mai 2025, dans le but d'analyser la teneur en plomb du terrain.

Les résultats, obtenus en juin 2025, montrent un taux de plomb 2 fois supérieurs à la normale. Un nouveau dépistage a été organisé en septembre 2025 auquel 32 personnes ont accepté de participer.



Source : Les plaines d'épandage : contrôle et suivi sanitaire par l'Agence Régionale de Santé Île de France

ACINA est intervenue à toutes les étapes du projet par la sensibilisation des personnes, en amont du dépistage, aux risques liés au saturnisme infantile. Des sessions d'informations à la sensibilisation aux gestes barrières et à la mise en avant des risques liés à l'exposition au plomb ont été organisées. La collaboration avec différents partenaires pour la mise en place des dépistages (ARS 95, Ecole et Famille, La Croix Rouge, Médecins du Monde) a également été présentée aux personnes habitant les lieux de vie concernés.

*Le saturnisme désigne l'intoxication aiguë ou chronique par le plomb, particulièrement grave chez les enfants.

Loisirs

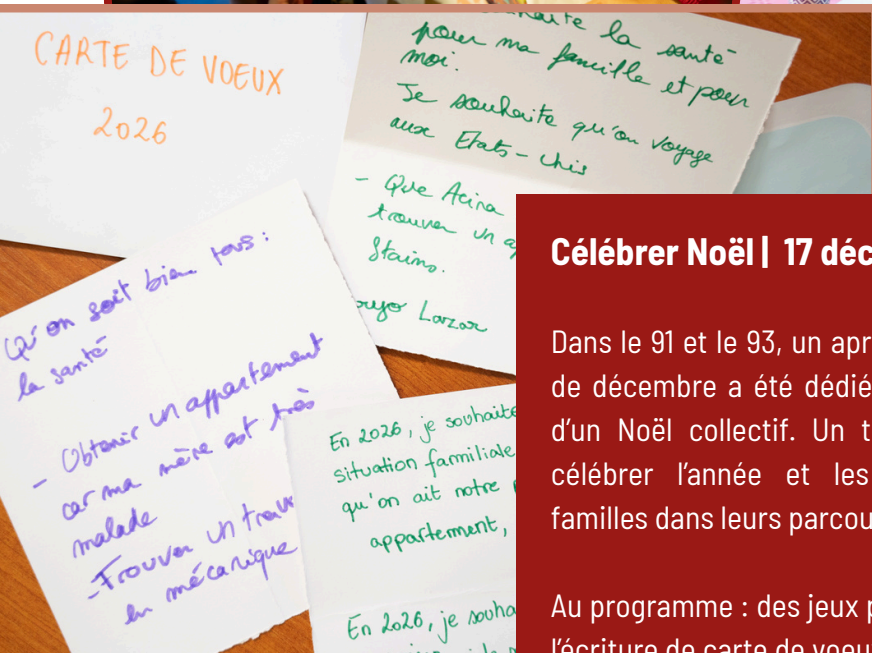


Journée à la Mer | 9 juillet 2025

Depuis plusieurs années, ACINA organise une journée à la mer au mois de juillet, pour permettre aux familles de découvrir un nouvel endroit et, pour certaines, la mer pour la première fois.

Vraie parenthèse pour tous.les, les équipes d'ACINA et les personnes accompagnées, c'est l'occasion de renforcer les liens de confiance et sortir du quotidien souvent difficile des familles vivant en habitat précaire.





Célébrer Noël | 17 décembre 2025

Dans le 91 et le 93, un après-midi du mois de décembre a été dédié à l'organisation d'un Noël collectif. Un temps fort pour célébrer l'année et les réussites des familles dans leurs parcours d'insertion !

Au programme : des jeux pour les enfants, l'écriture de carte de vœux, l'apparition du Père Noël et la distribution de cadeaux.



Perspectives 2026

A l'heure où ce rapport d'activités est finalisé, le début d'année 2026 a été marqué par un plan de restructuration visant à maintenir nos activités de terrain. Grâce au soutien de partenaires de confiance que nous tenions ici à remercier une fois de plus, les activités d'accompagnement ont pu se poursuivre à Paris, en Seine-Saint-Denis et dans le Val d'Oise. Derrière ces mots, il y a une réalité structurelle : **le tissu associatif est fragilisé par des financements publics déclinants et des financements privés qui ne peuvent, à eux seuls, répondre à tous les besoins essentiels en solidarité.**

L'année 2026 sera marquée par la mise en œuvre des recommandations pertinentes de **notre plan stratégique pluriannuel 2025-2028**, adaptées à la nouvelle réalité organisationnelle de l'association, notamment :

- la remobilisation d'un **réseau bénévole** d'appui aux actions de terrain
- la mise en place du **mécénat de compétences** sur des fonctions transverses
- la mutualisation de nos **locaux d'implantation** pour diminuer les coûts mais également bénéficier de l'énergie collective d'un écosystème de structures de l'économie sociale et solidaire
- la mise en œuvre d'une **nouvelle méthodologie de mesures d'impact**
- la mise à jour et le déploiement du **plan de développement des compétences** à destination d'équipes qui se renouvellent

Mais également par une réflexion collective sur la redéfinition de nos projets transversaux afin qu'ils ne cessent de s'adapter aux besoins constatés localement. Ici pêle-mêle, quelques pistes sorties de la boîte à idées des équipes salariées :

- la **lutte contre les violences faites aux femmes** et une expérimentation d'activités collectives d'émancipation par le sport au sein du projet femmes
- le renforcement de nos actions de sensibilisation à la **lutte contre les discriminations** pour limiter l'impact de celles-ci sur les parcours d'insertion
- la poursuite d'une réflexion partenariale sur l'**identification des problématiques en santé mentale** et leur prise en charge dans l'accompagnement global

Car nous sommes convaincus que l'accès aux droits sociaux, à un logement digne et à un emploi durable nécessite un pouvoir d'agir, trop souvent mis à mal par le sexisme, les discriminations liées à l'origine et notamment l'antitsiganisme ainsi que les problématiques en santé mentale spécifiques aux situations de précarité.

Rapport financier

Les comptes d'ACINA sont élaborés par un cabinet comptable et contrôlés par une commissaire aux comptes.

Produits d'exploitation : 1 480 238 €

Résultat : + 52 961 €

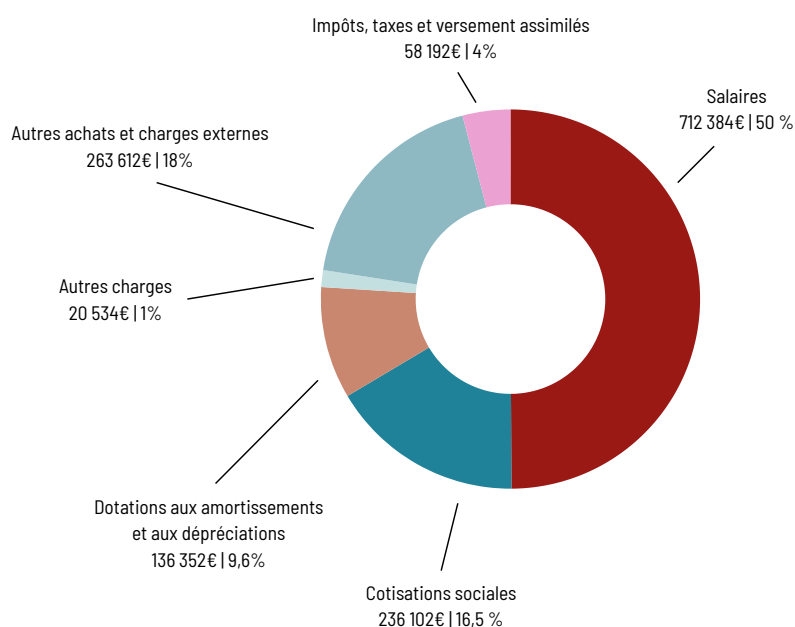
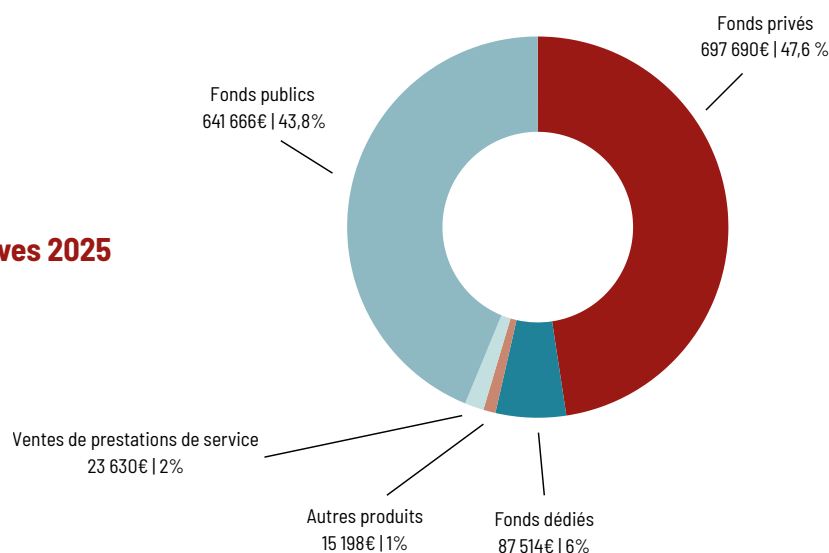
Fonds propres : 76 371 €

Charges de personnel : 948 485 €

Charges de fonctionnement : 420 600 €

Impôts, taxes et versements : 58 192 €

Ressources associatives 2025



Charges de fonctionnement 2025

En trois ans, les financements publics ont diminué de 45 %. Cette évolution impose désormais à ACINA d'adapter sa structure de coûts et son organisation afin de préserver durablement sa capacité d'action auprès des personnes accompagnées.

- Sur le plan financier, l'association a enregistré 1,48 M€ de produits d'exploitation, soit une diminution de 10 % par rapport à 2024. Dans le même temps, les charges d'exploitation ont diminué de 11 %, pour atteindre 1,43 M€. Cette évolution permet à ACINA de **clôturer l'exercice sur un excédent de 52 961 €**, contre 15 057 € en 2024.
- Cette amélioration du résultat ne doit toutefois pas masquer une évolution structurelle majeure : **la baisse continue des financements publics**. Ceux-ci sont passés de 1,26 M€ en 2022 à environ 691 k€ en 2025, soit une diminution de près de 45 % en trois ans. Cette évolution s'est poursuivie **alors même que les besoins auxquels répond ACINA demeurent importants**. En 2025, la hausse des financements privés a permis de compenser en partie ce recul, mais elle ne suffit pas à elle seule à sécuriser durablement le modèle économique de l'association.
- Cette situation rend désormais indispensable une analyse approfondie des coûts de structure et du modèle d'organisation d'ACINA. L'enjeu est de trouver un nouvel équilibre entre le niveau de ressources durablement mobilisable et les moyens nécessaires à la conduite des opérations, afin de **préserver au maximum la capacité d'intervention de l'association sur le terrain**. Cette réflexion s'inscrit dans le plan stratégique 2025-2028 et a conduit à la définition d'un projet de restructuration visant un modèle plus soutenable et durable.
- Au-delà de l'équilibre comptable de l'exercice, l'enjeu pour les prochaines années est donc de **maintenir le niveau et la qualité des accompagnements** tout en adaptant progressivement la structure de coûts à un environnement de financement public durablement contraint. La pérennité du modèle reposera ainsi à la fois sur la poursuite du **développement des ressources privées** et sur une organisation permettant de **consacrer la plus grande part possible des moyens disponibles à l'action de terrain**.
- En parallèle, l'association continuera le renforcement d'une **coopération structurante avec les bailleurs publics** dont le soutien financier et la confiance accordée à nos méthodes d'intervention sociale conditionnent la pérennisation de nos actions.

Ils nous soutiennent

Un grand **merci** à nos **donateur.rice.s** qui nous font **confiance** et contribuent à **porter notre action**.

Merci également à nos **partenaires privés, fondations et mécènes**, ainsi qu'aux **institutions publiques**, qui soutiennent notre mission et permettent d'oeuvrer chaque jour à **une inclusion stable et durable** des personnes en situation de mal-logement.

Partenaires publics



Partenaires privés



FONDATION MIMOSA



FONDATION LE MAILLON



FONDATION YO ET ANNE-MARIE HAMOUD



FONDATION JACQUES DELAGRANGE



Fondation Françoise Bouygard
pour l'égalité des chances
abritée par la Fondation de France

FONDATION LABBÉ



FONDS INKERMANN



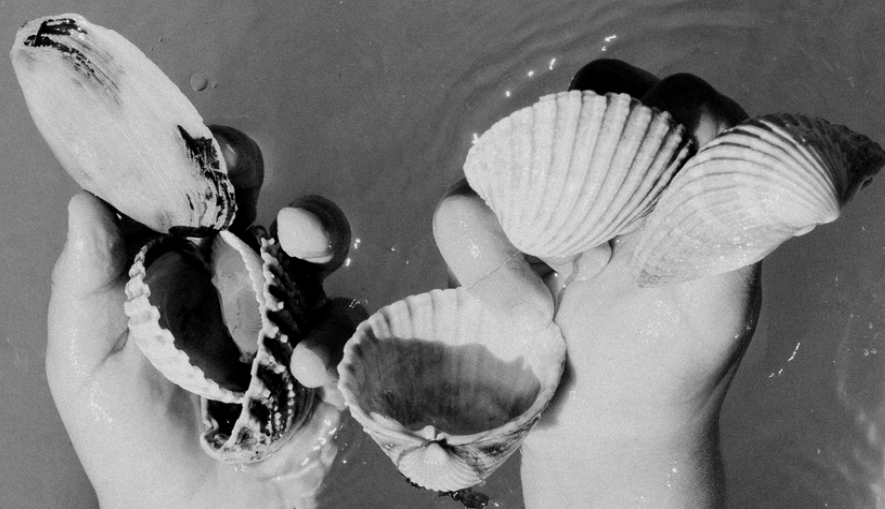
FONDATION ASL



MERCI !

ACCUEIL,
COOPÉRATION,
INSERTION POUR
LES NOUVEAUX
ARRIVANTS

ACINA



Association loi 1901
contact@acina.fr
2 rue de la Clôture 75019 Paris
www.acina.fr